

Collectif pour le choix de sa fin de vie



L'idée originelle est née dans le Nord : des témoignages de fin de vie rapportés, trop nombreux, trop douloureux, à plusieurs militantes. Comment ces situations peuvent-elles encore exister en France? Que faire de ces récits confiés par ces personnes dans l'espoir que leur épreuve servirait à changer les choses ?

Des militantes de la délégation 59 de l'ADMD ont alors décidé de réaliser cet ouvrage*. Il est destiné à toutes celles et ceux qui soutiennent notre combat et souhaitent s'informer.

Le droit de mourir dans la dignité est un droit fondamental. Celui de choisir sa fin de vie en fait partie. Avec vous, nous voulons interpeller les candidats et candidates aux prochaines élections législatives pour qu'enfin une loi autorise l'euthanasie! Il est urgent d'agir maintenant pour que :

- chaque personne puisse choisir sa fin de vie, et y avoir accès en France
- les directives anticipées soient mieux connues et respectées par les professionnels de santé
- plus personne ne doive choisir de s'exiler à l'étranger pour accéder à cette fin de vie digne !

Nous voulons une loi qui respecte le choix de toutes les personnes et leurs directives anticipées sans discrimination et en toute égalité. La France ne peut continuer à obliger les personnes à aller à l'étranger pour y mourir dignement.

Si vous aussi vous soutenez ce combat, rejoignez nous !

Contacts : admd.mel.59@laposte.net 06 2391 02 61

*Brochure de 40 pages en 21/29,7cm. 10€ l'exemplaire (hors frais de port).